



# Boycott du 1<sup>er</sup> tour !

Pour contacter SUD-ARS :

Emilie MALGLAIVE  
au 03.83.30.43.00

ou [sud.ars@free.fr](mailto:sud.ars@free.fr)

Parce qu'il n'y avait toujours pas de délégués du personnel sur le pôle Urgences & CHRS, le tout nouveau syndicat SUD-ARS a demandé, cet été, à l'employeur d'organiser des élections afin de palier à cette carence. Vous êtes donc appelés à désigner vos élus ce jeudi.

Mais, alors que les responsables du syndicat SUD-ARS avaient une réelle préoccupation de ce problème, tout est fait pour que nous ne puissions pas présenter nos candidat-es.

D'une part, du fait d'une loi anti-démocratique, nous ne pouvons que nous présenter au second tour (jeudi 9 octobre). D'autre part, le syndicat CGT-ARS a inopinément présenté une liste de candidats, alors que ses responsables ne s'inquiétaient pas de cette absence de représentants, faisant ainsi de ces élections une histoire de règlement de comptes, bien loin de la défense

## Candidat-es présenté-es par SUD-ARS (au second tour)

- Philippe BLOUET (Au 32 d'la rue),
- Jean-Luc CHAPELIER (Point d'accueil d'urgence),
- Sylviane HOPFNER (ARS Pierre Vivier) et
- Emilie MALGLAIVE (ARS Pierre Vivier).

des salariés. Enfin, l'employeur vient de nous envoyer devant le tribunal de Nancy (!) car il conteste notre existence. Une belle union pour nous mettre un maximum de bâtons dans les roues. Il paraît que c'est ça la démocratie. Nous restons perplexes face à ces attitudes hostiles...

Afin d'avoir réellement le choix dans vos candidats et pour nous permettre de nous présenter au second tour,

## nous appellons les salarié-es de ce pôle à boycotter ce premier tour.

Et nous vous donnons évidemment rendez-vous pour un réel second tour, le jeudi 9 octobre, avec des candidat-es sérieux et expérimenté-es.

## BOYCOTT DU 1<sup>er</sup> TOUR !



# Boycott du 1<sup>er</sup> tour !

Pour contacter SUD-ARS :

Emilie MALGLAIVE  
au 03.83.30.43.00

ou [sud.ars@free.fr](mailto:sud.ars@free.fr)

Parce qu'il n'y avait toujours pas de délégués du personnel sur le pôle Urgences & CHRS, le tout nouveau syndicat SUD-ARS a demandé, cet été, à l'employeur d'organiser des élections afin de palier à cette carence. Vous êtes donc appelés à désigner vos élus ce jeudi.

Mais, alors que les responsables du syndicat SUD-ARS avaient une réelle préoccupation de ce problème, tout est fait pour que nous ne puissions pas présenter nos candidat-es.

D'une part, du fait d'une loi anti-démocratique, nous ne pouvons que nous présenter au second tour (jeudi 9 octobre). D'autre part, le syndicat CGT-ARS a inopinément présenté une liste de candidats, alors que ses responsables ne s'inquiétaient pas de cette absence de représentants, faisant ainsi de ces élections une histoire de règlement de comptes, bien loin de la défense

des salariés. Enfin, l'employeur vient de nous envoyer devant le tribunal de Nancy (!) car il conteste notre existence. Une belle union pour nous mettre un maximum de bâtons dans les roues. Il paraît que c'est ça la démocratie. Nous restons perplexes face à ces attitudes hostiles...

Afin d'avoir réellement le choix dans vos candidats et pour nous permettre de nous présenter au second tour,

## nous appellons les salarié-es de ce pôle à boycotter ce premier tour.

Et nous vous donnons évidemment rendez-vous pour un réel second tour, le jeudi 9 octobre, avec des candidat-es sérieux et expérimenté-es.

## BOYCOTT DU 1<sup>er</sup> TOUR !

## Candidat-es présenté-es par SUD-ARS (au second tour)

- Philippe BLOUET (Au 32 d'la rue),
- Jean-Luc CHAPELIER (Point d'accueil d'urgence),
- Sylviane HOPFNER (ARS Pierre Vivier) et
- Emilie MALGLAIVE (ARS Pierre Vivier).